Voir la version en ligne

Foncière Logement
Groupe ActionLogement

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 19 mars 2025

L'ASSOCIATION FONCIÈRE LOGEMENT AMPLIFIE SES ACTIONS POUR LA MIXITÉ SOCIALE, LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SON PATRIMOINE

Dans un contexte économique difficile et un écosystème productif sous tension, l'Association Foncière Logement a présenté, ce mercredi 19 mars, un bilan 2024 qui illustre l'amplification de ses engagements.

L'année 2024 a permis de renforcer le constat que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont de véritables leviers de croissance des territoires et la production de logements de qualité à des loyers abordables, connectés aux zones d'emploi locales. Ces résultats témoignent également du fait que le modèle d'organisation et de production de l'Association, grâce à l'appui d'Action Logement et de ses financements, permettent d'intervenir de manière efficace auprès de l'ensemble des territoires.

UNE PRODUCTION SOUTENUE POUR LOGER LES SALARIÉS, AMÉLIORER LEUR CADRE DE VIE ET CRÉER LA MIXITÉ SOCIALE

Lors de son conseil d'administration de ce 19 mars, Foncière Logement a présenté un bilan qui, malgré un contexte contraint, témoigne d'une mobilisation soutenue : 1 000

logements ont été livrés, soit une hausse de 25 % ; 4 100 locations ont été réalisées, dont 53% en locatif libre ou intermédiaire ; 2 650 logements sont en construction ; 2 175 logements ont été engagés dans les QPV pour un montant de 470 millions d'euros. Depuis 2023, cette stratégie d'intensification des investissements a produit une hausse de 9,4 % du parc engagé, tant en locatif intermédiaire que libre décoté.

Dynamique, ce parc de logements participe à créer la mixité sociale, à faciliter la mobilité professionnelle (30 % des entrants proviennent d'une autre région) **et à répondre au besoin de logement des jeunes actifs formés** (65% des entrants ont moins de 30 ans). Preuves des résultats de l'Association, l'écart de revenu moyen des locataires entre la ville d'implantation et celui d'une résidence de Foncière Logement est en moyenne de 137 %.

Menées à la fin de l'année 2024, **les enquêtes de satisfaction montrent que 82 % des locataires sont très satisfaits et que 64 % seraient intéressés pour acquérir le logement qu'ils occupent**

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET PROPOSER DES LOGEMENTS DURABLES

Dispositif inédit créé en 2020 par Foncière Logement, avec le soutien d'Action Logement, Digneo est un outil pour transformer l'habitat indigne en une offre de logements adaptée aux besoins des territoires. Témoin de l'utilité du dispositif pour les collectivités et leurs élus, Digneo connait un essor marqué : plus de 2 200 logements sont déjà engagés, dont 600 pour la seule année 2024, pour un investissement total de 630 millions d'euros. Il poursuit son déploiement dans tous les territoires et accueille ses premiers locataires.

Digneo ainsi que l'ensemble des investissements de Foncière Logement sont conduits avec la volonté d'accentuer la décarbonation et la diminution des émissions de gaz à effet de serre. En 2024, plus de 62 % des projets sont en avance de phase au regard de la réglementation environnementale RE2020. En 2024 également, le seuil 2028 de la RE2020 concernait déjà 30% des investissements de l'année (un taux doublé depuis 2023).

UNE AMBITION CONFIRMÉE POUR L'ANNÉE 2025

Pour l'année 2025, Foncière Logement poursuit son ambition. Elle engagera 1 200 nouveaux logements dans les QPV et 650 logements avec Dignéo. Elle engagera également, dans tous les territoires et selon les besoins exprimés par les élus locaux, un programme de **700 logements en accession** à la propriété, associés à la prime ANRU. L'ensemble de ces logements, grâce à leur qualité et à des loyers abordables, permettra de diversifier l'offre résidentielle pour créer la mixité sociale partout où Foncière Logement intervient.

Elle poursuivra aussi sa stratégie d'avance de phase dans la production neuve et accélérera son plan de réinvestissement du parc en exploitation (20 000 logements en étiquette énergétique A, B ou C d'ici 2030) contribuant à sécuriser **son plan pour un logement durable et la décarbonation de ses actifs.**

"*Proposer des logements de qualité pour créer la mixité sociale, traiter l'habitat indigne pour en faire une opportunité pour les territoires, pour offrir des logements respectueux de leur environnement, tout cela est le fruit d'une stratégie réfléchie et innovante. Comme la croissance du parc, notre capacité d'innovation et notre organisation efficace sont les signatures du service que nous apportons aux entreprises et à tous les territoires.*" **explique Cécile Mazaud, Présidente de Foncière Logement.**

"*Dans le contexte difficile que nous connaissons, nos activités sont une réponse pour le secteur du logement et les besoins des salariés. Porté par une gestion paritaire efficace, notre parc existant et notre production participent à améliorer le cadre de vie des salariés et à faciliter la mobilité professionnelle ainsi que le lien domicile-travail*" **souligne Pascaline Fourgoux, Vice-Présidente de Foncière Logement.**

Yanick Le Meur, directeur général de Foncière Logement, a quant à lui salué *"la mobilisation de l'ensemble des équipes de Foncière Logement, de ses administrateurs, de ses partenaires, des élus locaux et du groupe Action Logement. La réussite de nos missions est le fruit de notre réactivité, de notre force de propositions, et des liens forts et constructifs avec l'ensemble des parties prenantes de l'acte de construire*".

À PROPOS DE FONCIÈRE LOGEMENT

Créée en 2002 en application d'une convention conclue avec l'État, gérée par les partenaires sociaux, Foncière Logement est une association à but non lucratif, membre du groupe Action Logement.

Investie de missions d'intérêt général, Foncière Logement construit et gère des logements abordables pour les salariés du secteur privé. Elle favorise la mixité sociale en investissant dans les zones tendues et les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Elle lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Enfin, elle contribue au financement des retraites du secteur privé, par transfert gratuit de son patrimoine à AGIRC-ARRCO.

CONTACT

Jean-Marie VINAS – 06 03 26 67 84 – jeanmarie.vinas@ha-ha.fr